



**PORTRAIT DE L'ACTIONNARIAT SALARIE DE
SOCIETE GENERALE
LAUREAT DU GRAND PRIX DE L'INDICE EURONEXT FAS-IAS**

Banque européenne de premier plan avec plus de 126.000 collaborateurs au service d'environ 25 millions de clients, le groupe Société Générale est présent dans 65 pays à travers le monde. Le Groupe accompagne le développement économique depuis 160 ans en proposant à ses clients entreprises, institutionnels et particuliers un large éventail de services de conseil et de solutions financières à valeur ajoutée.

Le développement de l'actionariat salarié constitue un axe important pour le Groupe. Il se matérialise notamment par des plans mondiaux d'augmentations de capital réservées aux salariés (PMAS) proposés régulièrement à un prix décoté et avec un abondement de l'employeur. En offrant aux salariés la possibilité de souscrire aux PMAS, l'ambition du Groupe est de les associer plus étroitement, activement et durablement au développement et aux décisions de l'entreprise notamment à travers l'exercice de leur droit de vote en assemblée générale, ainsi qu'à la performance du Groupe avec un partage de la valeur via la distribution aux actionnaires.

En 2024, le Groupe a réalisé avec succès son 31^e Plan mondial d'actionariat salarié. Il a été proposé dans 35 pays à environ 116 000 éligibles, dont près de 70 000 en France. Au total, environ 46 000 salariés et retraités du Groupe ont souscrit à cette opération, soit un taux de souscription moyen de 40% dont 54% en France. Au 31 décembre 2023, le taux de détention en capital des actionnaires salariés s'élevait à 11,23%, constituant la 1^{ère} catégorie d'actionnaires de Société Générale.

En France, les PMAS sont complémentaires à l'actionariat salarié proposé en épargne salariale et bénéficient ainsi de son cadre fiscal favorable. Hors PMAS, les salariés peuvent également souscrire au Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) d'actionariat salarié à tout moment.